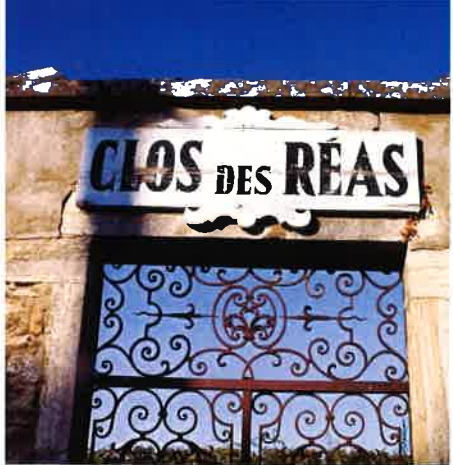


# Domaine Michel Gros

## VOSNE ROMANÉE 1<sup>ER</sup> CRU CLOS DES RÉAS MONOPOLE





# Michel Gros

*Présente*

VOSNE ROMANÉE 1<sup>ER</sup> CRU  
CLOS DES RÉAS  
MONOPOLE

## 150<sup>e</sup> Millésime



# 2009

Domaine Michel GROS - Vosne Romanée MMXI  
Bourgogne - France



## LE CLOS DES RÉAS

Fleuron de la famille GROS  
depuis un siècle et demi

---

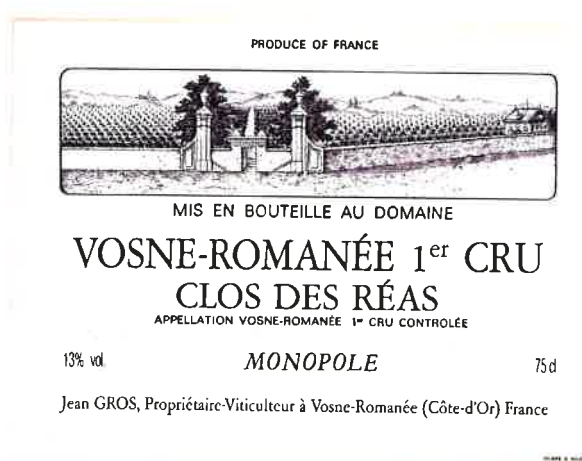
### Origine

*Origine*

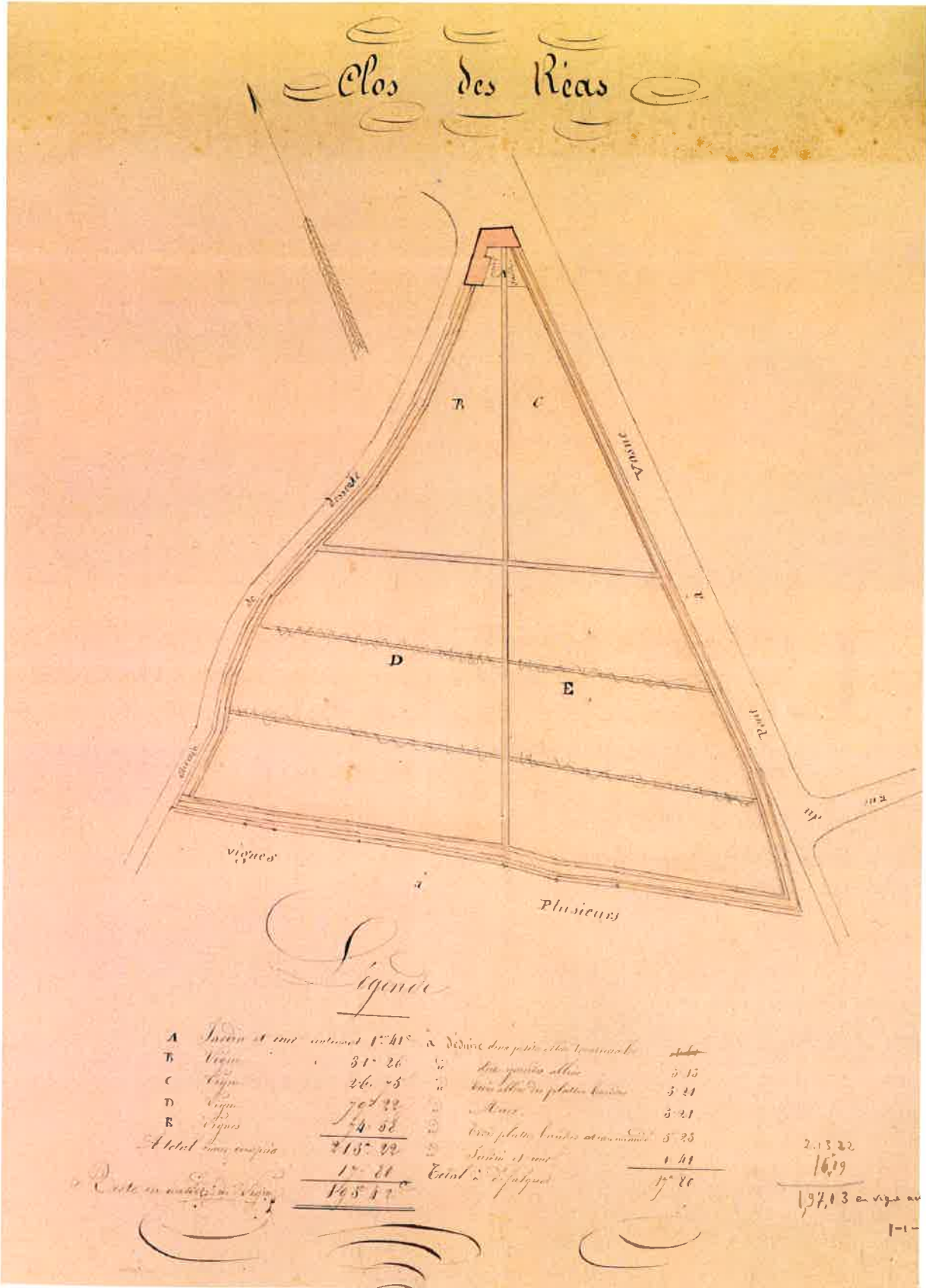
Une vigne "En réât" à Vosne est citée dans des documents de l'abbaye de Cîteaux datés de 1482, sans que l'on puisse savoir si cette parcelle appartenait au Clos des Réas ou au lieu-dit voisin « Aux Réas ».

Le premier document faisant état de façon certaine du "Clos des Réas" est daté de 1780.

Une inscription gravée par les charpentiers dans les poutres de la maison située à l'angle Nord du clos indique la date de 1823. Il s'agit certainement de la date de la construction de cette maison, du mur actuel et du portail qui domine la Rue de la Fontaine.



L'évolution des étiquettes de 1867 à nos jours



Plan joint à l'acte d'achat de 1860



## Achat par Louis-Gustave GROS

*Louis Gustave*

**L**e Clos des Réas, parcelle de 2,12 hectares, n'a pas toujours été un monopole. L'acte d'achat par Louis-Gustave Gros (1831-1904), daté du 29 avril 1860, rappelle les propriétaires précédents et indique 3 propriétaires distincts en 1820.

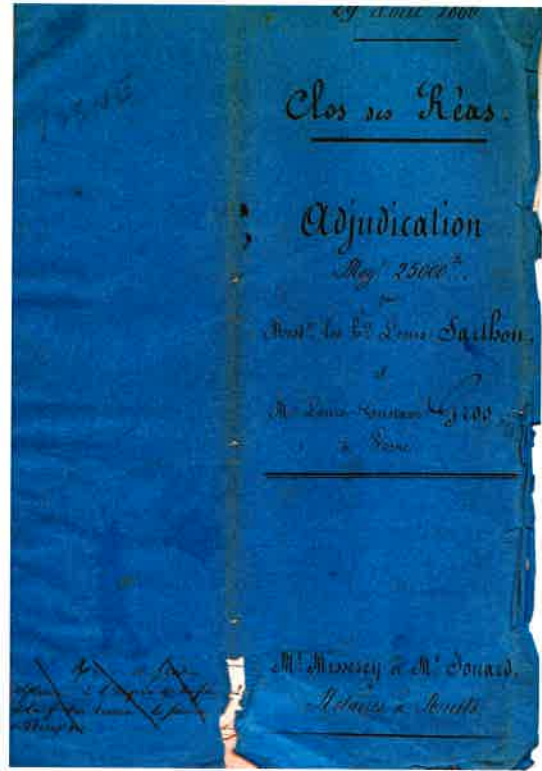
Entre 1820 et 1822, Antoine-Nicolas Sarthou réunifie l'ensemble du Clos. Son fils Antoine-Louis Sarthou meurt sans descendance en mars 1860. Ses héritiers vendent aussitôt.

Le Clos des Réas entre dans la famille le 29 avril 1860, lorsque Louis-Gustave l'achète en vente aux enchères, avec l'appui financier de son père Alphonse (1804-1884), pour un montant de 25000 francs or. L'acte stipule que le paiement interviendra en 5 versements étalés sur 4 années, avec 5% d'intérêts annuels.

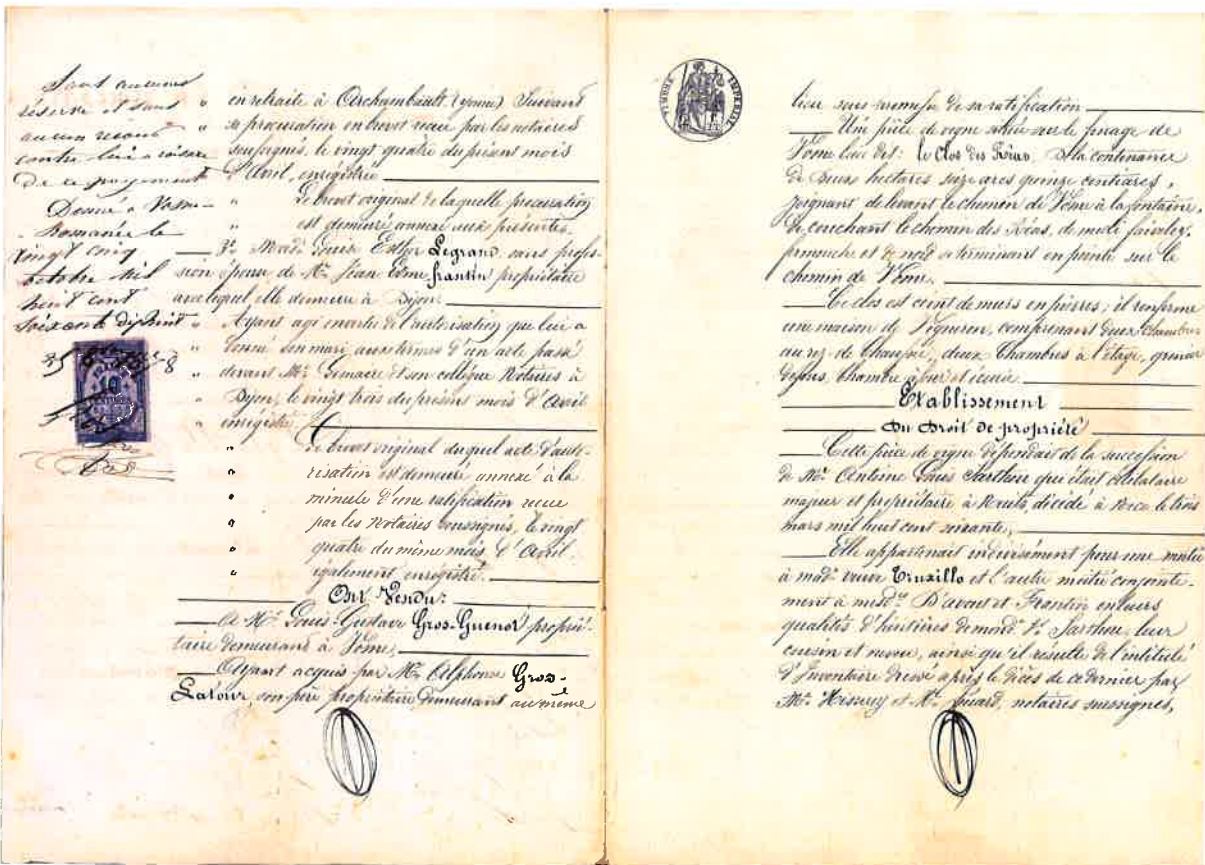
Le remboursement de cette dette sera soldé en 2 années seulement.



Alphonse



Acte d'achat



Acte d'achat



VOSNE-ROMANÉE, le 1<sup>er</sup> Novembre 1868

M

Propriétaire du Clos des Réas, situé sur le territoire de Vosne Romanée, entre Vougeot et Nuits (Cote d'Or), dont les vins ont été honorés d'une médaille d'or à l'exposition universelle de 1867, je prends la liberté de vous faire mes offres de services pour les approvisionnements de votre Cave.

N'ayant voulu vendre que le produit de mes récoltes, je traite directement et par correspondance avec le consommateur, sans les intermédiaires ordinaires du commerce, et par conséquent sans les frais toujours si onéreux qu'ils entraînent, cela me permet de vendre à 20 ou 30 % au-dessous des maisons de commerce.

Je me dispenserai de toute réflexion sur la qualité des

produits que j'ai l'honneur de vous offrir, la distinction dont ils ont été l'objet en témoigne suffisamment.

J'expédie franco de port, d'emballage et de conditionnement en gare de Vougeot ou de Nuits, au choix du destinataire, qui aura à payer les frais de cette gare à son domicile, avec la faculté de refuser pour défaut de qualité en faisant constater régulièrement les motifs de son refus, et en m'en donnant avis dans les huit jours de l'arrivée.

Le prix est payable par traite à 30 jours.

Voici, Monsieur, dans quelles conditions je servirai les personnes qui s'adresseront à moi.

Je puis, en outre, vous offrir à des conditions exceptionnellement avantageuses, des bons Passe-tous-grains et des grands ordinaires de Vosne-Romanée.

J'ai l'avantage de vous soumettre d'autre part mon Prix-courant; j'espère qu'il vous plaira de m'honorer de vos ordres, qui seront exécutés avec le plus grand soin et la plus grande exactitude.

Agitez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Gros-Guenaud

Propriétaire à Vosne-Romanée

Canton de Nuits (Côte-d'Or)

### TARIF GÉNÉRAL DES VINS FINS

Cru	Années	Pices		Fauilles		Pices de la bouteille
		de 100 l <sup>tr</sup> de 75 centes	de 150 l <sup>tr</sup> de 75 centes	de 75 l <sup>tr</sup> de 75 centes	de 75 l <sup>tr</sup> de 75 centes	
1 <sup>er</sup> CRUS CLOS DES RÉAS	1850				5 <sup>l</sup> ..	
	1861	900 <sup>f</sup>	450 <sup>f</sup>	225 <sup>f</sup>	3.50	
	1862					
	1864	600	300	150	2.50	
2 <sup>m</sup> <sup>e</sup> CRUS VOSNE ROMANÉE	1861	450	225	115	2 ..	
	1862					
	1863	300	150	80	1.50	
	1864					
GRANDS ORDINAIRES	1864	200	100	.	.	
	1865					
BONS ORDINAIRES	1864	150	75	.	.	
	1865					
* VINS NOUVEAUX de 1868 depuis		110	60	.	.	

Les envois en bouteilles sont de 25 au moins

Nota: Les vins en bouteilles ne reviennent pas plus cher qu'en fut, la différence provient seulement des pices du verre et des frais occasionnés par la mise au bout<sup>le</sup> et emballage. — Coire très-exactement son adresse et indiquer l'époque qu'il faudra faire l'expédition.

\* Les Vins nouveaux de 1868 étant d'une bonne Année le Consommateur aurait avantage à s'en approvisionner

Tarif de 1869

Le prix est à rapprocher du prix de la bouteille. Un tarif de 1869 affiche la bouteille de Clos des Réas entre 2,5 francs et 5 francs selon le millésime. Avec un prix moyen de 3,5 francs, il a donc fallu un peu plus de 7 000 bouteilles pour obtenir une valeur identique au montant de l'achat.

Le même calcul réalisé en 2011 nous amènerait à environ 50 000 bouteilles.

Fin stratège, Louis-Gustave entreprend d'asseoir la réputation du Clos des Réas.

Dès cette époque, la « chasse aux médailles » est une des voies de la notoriété. Les expositions universelles sont alors des événements majeurs pour mettre en lumière les meilleures productions de chaque pays.

Le Clos des Réas obtient sa première médaille d'or dès 1867 à l'exposition universelle de Paris. Une nouvelle étiquette est créée, qui arbore cette distinction. C'est ce modèle que je réédite pour la récolte 2009 : 150ème millésime depuis l'achat par la famille.

Une seconde médaille lui est décernée à l'exposition universelle de Liège, en 1905. Elle est aussitôt ajoutée sur l'étiquette.

CR



## Jules GROS

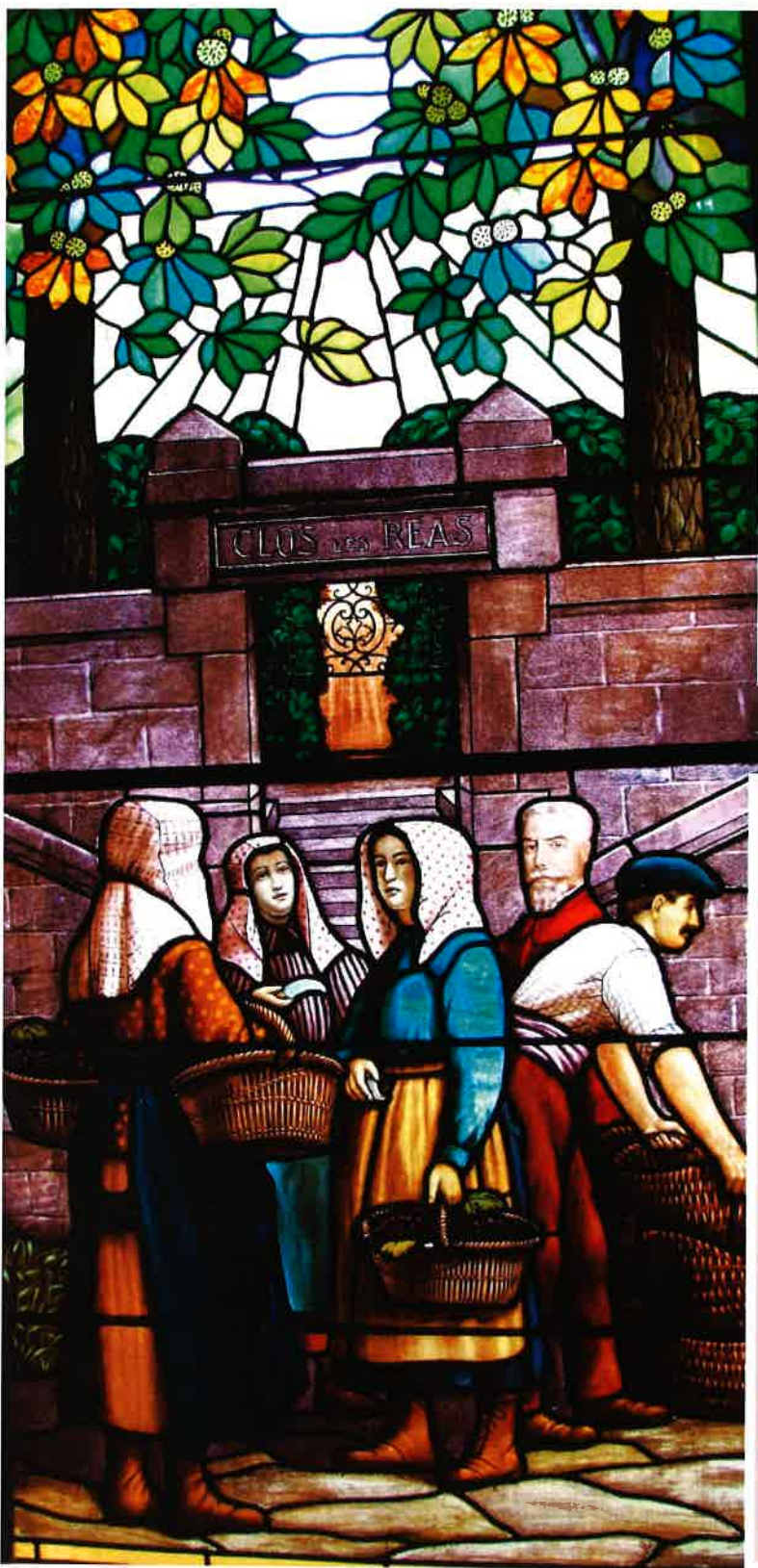
*Jules*

**J**ules Gros (1862-1930), fils de Louis-Gustave épouse Jeanne Renaudot, issue d'une vieille famille de Vosne. Jules poursuit l'œuvre entreprise par son père.

Il développe le domaine par d'autres acquisitions telles qu'au Clos Vougeot en 1920, lors de la vente des biens de Léonce Bocquet. Jules remembre patiemment une parcelle de 3 hectares dans les Échézeaux au lieu-dit Les Loächausses.

Comme son père, et en commerçant averti, Jules adjoint à la commercialisation des vins du domaine une petite activité de négoce.

Simultanément à l'expansion du domaine, la réputation de ses vins, dont le Clos des Réas reste le fer de lance, prend son essor.



Vitrail de 1927 situé dans l'escalier de la maison familiale, on reconnaît Jules Gros à sa barbe blanche devant le portail du Clos des Réas



Jules à 30 ans



Jules à 50 ans

GRANDS VINS  
DE BOURGOGNE

MÉDAILLES D'OR  
PARIS 1867-78 - PARIS 1889-1900  
LIÈGE 1905 - LONDRES 1908 - BRUXELLES 1910

J. GROS-RENAUDOT

PROPRIÉTAIRE  
A VOSNE-ROMANÉE  
(CÔTE D'OR)

PROPRIÉTAIRE DU CLOS DES RÉAS  
aux RICHEBOURG & GRANDS-ÉCHEZEUX  
DU MUSIGNY DU CLOS-VOUGEOT  
AU CLOS-VOUGEOT (Partie supérieure)  
GRAND MAUPERTUIS  
& AUTRES GRANDS CRUS

PRIX-COURANT



Plan des Grands Crus de la Bourgogne



GRANDS CRUS DE BOURGOGNE

La pièce de 228 litres, prise sur place

Les crûs imprimés en rouge proviennent de nos récoltes

VINS ROUGES	ANNÉES		
	1928	1929	1930
MUSIGNY DU CLOS-VOUGEOT	4000	3200	2200
RICHEBOURG		5000	3200
CLOS-VOUGBOT (Grand Maupertuis)	3800	3000	
CLOS DES RÉAS			
GRANDS ECHÉZEUX			
ECHÉZEUX		2600	
VOSNE-ROMANÉE	4900	2200	1700
VOSNE-ROMANÉE PASSETOUTGRAIN		1400	
BOURGOGNE GRAND ORDINAIRE	980		
<b>VINS BLANCS</b>			
BOURGOGNE GRAND ORDINAIRE	1000		

Les vins en fûts sont expédiés logés. Ils peuvent être mis en bouteilles à la Maison moyennant 700 frs. par pièce. Emballage sous toile 35 frs. par pièce, 28 frs. par feuille et 23 frs. par quart. Les frais de mise en gare, transport, droits, sont à la charge de l'acheteur.

GRANDS CRUS DE BOURGOGNE

Vins vieux en bouteilles

En caisses de 6 - 12 - 24 - 50 bouteilles (emballage compris)

VINS ROUGES	ANNÉES				
	1921	1923	1924	1925	1926
CHAMBERTIN					34
RICHEBOURG		40	34	28	34
CLOS-VOUGEOT		36	29	22	27
CLOS DES RÉAS		30	24		24
GRANDS ECHÉZEUX	28		26	18	
ECHÉZEUX				15	
VOSNE-ROMANÉE	25		23	12	22
POMMARD					
VOLNAY					
CHAMBOLLE-MUSIGNY	24	30			
VOSNE-ROMANÉE PASSETOUTGRAIN				10	
<b>VINS BLANCS</b>					
MONTRACHET		28		22	25
MEURSAULT			20		

GRANDS VINS MOUSSEUX

BOURGOGNE MOUSSEUX BLANC OU ROSÉ 12 à 20  
BOURGOGNE MOUSSEUX ROUGE

EAU-DE-VIE DE MARC DE BOURGOGNE

Vieille et très vieille de 10 à 20 frs. la bouteille.

Droits et taxe de luxe en plus.



Les enfants de Jules, Louis l'ainé et Gustave son cadet



## Louis GROS

*Louis*

**L**a première guerre mondiale porte un coup terrible à la famille. Les deux fils de Jules partent au front. Le cadet, Gustave, est tué. L'ainé, Louis, gravement blessé à la jambe, marchera toute sa vie avec une lourde chaussure orthopédique. Pendant sa convalescence, il commence une collection de timbres qui comptait parmi les plus riches de France.

En 1935 apparaît le classement des appellations d'origine contrôlée, encore en vigueur aujourd'hui, qui classe le Clos des Réas au rang des premiers crus du village.

Louis occupe la fonction de maire de la commune de Vosne Romanée, de 1941 jusqu'à sa mort en 1951.

Louis devra faire face à la très longue crise qui commence au moment du crack de Wall Street en 1929, et qui ne prendra réellement fin que vers 1950, un an avant sa mort.

En 1950, l'Europe commence à se reconstruire après la seconde guerre mondiale, et les tickets de rationnement disparaissent.

Durant toute cette période, l'entretien du domaine coûte plus qu'il ne rapporte. Louis recherche d'autres sources de revenus dans des placements en bourse, des investissements dans l'industrie naissante du cinéma, la construction du restaurant La Croix Blanche à Nuits Saint Georges (aujourd'hui agence du Crédit Agricole).



Louis à 20 ans



Louis et son épouse Marie-Louise en 1924



Louis et sa famille avec sa mère Jeanne RENAUDOT



Louis accoudé au mur des Richebourg



## BOURGOGNES ROUGES

1923

	BOUTAILLES
Grand Echézeaux	R 25 ..
Pommard Rugiens	R 25 ..
Bonnes Mares (de Vogüé)	30 ..
Clos des Réas	30 ..
Corton Charlemagne (Chapuis)	30 ..
Romanée Saint-Vivant	30 ..
Chamberlin (Rebourseau)	30 ..
Grand Corton Bressandes (L. Latour)	30 ..
Clos Vougeot (Rebourseau)	30 ..
La Tache (Liger Bélair)	40 ..
Clos Vougeot Grand Vin (Liger Bélair)	40 ..
Grand Richebourg (Liger Bélair)	40 ..
Malconsorts (Duvault-Blochet)	40 ..
Grand Corton Les Chaumes (Chapuis)	40 ..
Chamberlin (Rousseau)	40 ..
Vosne Romanée (Duvault Blochet)	50 ..
Romanée Saint-Vivant (L. Latour)	50 ..

1922

Corton Clos du Roi	R 30 ..
Romanée Saint-Vivant (Moillard-Grivot)	60 ..
Romanée Conti	75 ..

32

Louis, puis ses enfants jusqu'au partage de 1963, vendent les vins du domaine en majorité en pièces au négoce local et à la Maison Nicolas.

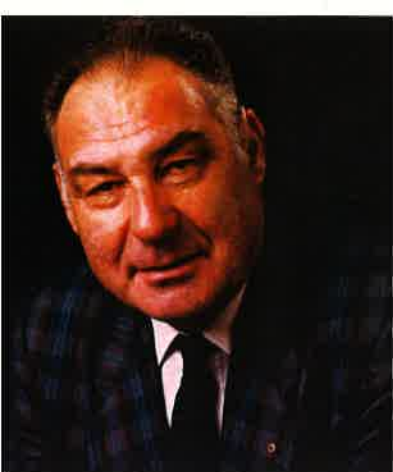
Nicolas est alors un acteur important dans le commerce des vins de Bourgogne. Ses acheteurs réservaient très tôt les meilleures cuvées et fixaient les cours. Les vins sont élevés et mis en bouteille au domaine.

On trouve en bonne place le Clos des Réas dans les catalogues des années 1930 à 1960.

La sortie du catalogue Nicolas est un événement. Chaque année il est fait appel à un nouvel artiste pour l'illustrer. La lecture des exemplaires de cette époque permet de situer la place du Clos des Réas dans la hiérarchie des grands Bourgognes.

Le domaine Gros reste indivis jusqu'en 1963, date à laquelle les quatre enfants de Louis partagent la propriété.

C'est Jean, mon père, qui reçoit dans sa part le Clos des Réas.



## Jean GROS

*Jean*

**I**l a fait ses études à l'école de viticulture de Beaune pendant la fin de la seconde guerre mondiale avec son frère aîné, Gustave. A l'époque, la « Viti » enseignait tout autant l'agriculture et l'élevage que la viticulture.

Dans leurs souvenirs de cette époque, mon père et mon oncle me parlaient surtout de vaches, poules, cochons, lapins qu'ils élevaient et qui amélioreraient l'ordinaire de la cantine, chose ô combien précieuse à cette époque de pénurie alimentaire.

Peu après la fin de ses études, en 1945, Jean part effectuer son service militaire en Allemagne, dans l'armée d'occupation. Il revient ensuite travailler sur le domaine de son père Louis, avec la responsabilité du vignoble, Gustave s'occupant de la cave. C'est encore l'époque du cheval, que mon père conduit lui-même à la charrue.

Il gardera de cette époque l'amour des animaux, car il est très attaché à ses chevaux, mais il expérimente aussi toute la dureté de ce travail presque entièrement manuel. Il voit la souffrance des hommes maniant la pioche des journées durant, suffoquant quand ils portent les poudreuses à dos pour souffrir la vigne.

En 1956, peu après ma naissance, Jean est rappelé sous les drapeaux et part pour la guerre d'Algérie. Il doit ce rappel tardif (il a alors 29 ans) à son grade de sergent-chef, rare chez les appelés du contingent.

En Algérie, il séjourne dans la région de Tizi-Ouzou, où les colons ont créé d'immenses domaines de vignes et d'orangers. Il découvre une autre viticulture, très en avance dans la mécanisation à ce qu'il connaît en Bourgogne.

A son retour en 1958, il ramène avec lui Monsieur Tabonne avec toute sa famille.

Monsieur Tabonne est un « Pieds-noirs » qui fait partie de ce million de réfugiés qui quittèrent l'Algérie. Monsieur Tabonne était engagé dans le régiment de mon père et avait travaillé comme mécanicien pour une entreprise de travaux agricoles. Cette nouvelle recrue va permettre à mon père d'entreprendre la mécanisation du domaine pour soulager la peine des vignerons.

Jean amorce à partir de 1960 la reconstitution des plantations du Clos des Réas, qui dataient de l'ère post phylloxérique vers 1890. Cette reconstitution s'achève en 1965.



Jean le jour de sa première communion



Jean à 18 ans



Gustave



Jean

Pour réaliser les travaux de défonçage (labour profond) avant plantation, Jean achète une charrue balance tirée par une chenillette de l'armée anglaise arrivée avec le débarquement de 1944 sur les plages de Normandie.

Cette chenillette, débarrassée de son armement, a été utilisée jusqu'en 1970. Elle trône aujourd'hui, parfaitement restaurée, au musée de la cavalerie de Saumur.

Les véhicules du domaine à l'époque doivent beaucoup à l'armée américaine : une Jeep Willis avec sa remorque quart de tonne, un Dodge 6x6 sur lequel une benne puis 2 moteurs diesel ont été successivement adaptés par le mécanicien de la maison. La chenillette sera remplacée par un bulldozer Caterpillar D4 arrivé avec le plan Marshall.

Pour trouver du matériel à bon compte, mon père commence à fréquenter les ventes aux enchères, suite à la fermeture des bases américaines en France dans les années 70. Plus tard, ce sont les ventes des domaines, où il peut acheter les matériels réformés par l'armée française et les administrations.

Grâce à ces achats, ma première voiture est une Renault 4L 4x4 de l'armée, que je repeins en zèbre, style « safari africain » ! Ma sœur bénéficie d'une 4L jaune des PTT dont elle fait repeindre les jantes en couleur rouge.



Le DODGE 6X6 transporte la troupe des vendangeurs



Jean dans l'UNIMOG 411 en 1983



Jean dans son parc à sanglier

Jean avait acheté une parcelle jouxtant le mur Sud du Clos des Réas au lieu-dit « Aux Réas ». Pour diminuer la place perdue en tournières de part et d'autre du mur, il décide d'abattre cette portion de la clôture. L'arrivée du tracteur-enjambeur sur le domaine en 1958 en lieu et place du cheval avait nécessité de doubler la largeur des contours.

Le nombre de ceps sacrifiés sur l'ensemble du domaine avait profondément traumatisé mon père. La disparition du mur lui apparaît comme un moyen de limiter l'hémorragie.

Sans doute les gelées, fréquentes dans les années 50, ont-elles joué aussi un rôle dans ce choix.

Le mur Sud, empêchant l'air froid de s'écouler vers le vallon des Réas, augmentait la sensibilité des bourgeons au gel de printemps. Mon père Jean a utilisé divers moyens pour protéger le clos des gelées blanches, parmi lesquels le « phoën » du constructeur champenois Gabriel Ballu. Il s'agit d'une sorte de lance-flamme rotatif monté sur un châssis d'enjambeur qu'on installait au milieu du clos.

Les résultats sont décevants : ceps brûlés à proximité et efficacité limitée à quelques dizaines de mètres...



Jean surveille le niveau dans la cuve du Clos des Réas de 1983



Jean souffle 56 bougies à la Paulée de 1983



Jean fête la chute du mur de Berlin aux vendanges 1990



Jean, sa sœur Colette, son frère François et sa femme Jeanine en 1992



## Jeanine GROS-DEVILLE

*Jeanine*

**M**on père épouse Jeanine, ma mère, en 1954. Jeanine est originaire d'une famille d'exploitants forestiers du Jura. Née à Champagnole, elle fait ensuite ses études à Poligny. Le vignoble du Jura est tout proche, et sa meilleure amie, fille de vigneron : premier signe du destin !!!

Ma naissance en février 1956, suivie de celle de ma sœur Anne-Françoise en 1957 puis de celle de mon frère Bernard en 1958 lui laissent peu le loisir de participer à l'activité du domaine les premières années.

Elle commence à y prendre une part plus active après le partage du domaine Louis Gros en 1963.

En 1973, après 10 ans de travail en association, Jean, mon père, et son frère François mettent fin à leur collaboration.

Ma mère prend alors une place majeure dans l'administration et la